47 46

Reçu le 28 ventôse an 12

45 46

Papiers relatifs à M. Andrieu.

ACADÉMIE DE FRANCE
ARCHIVES

46 bis

6.e Bulletin de la Grande Armée.

Weimar le 15 octobre, au soir.

Six mille Saxons et plus de trois cents officiers ont été faits prisonniers. L'Empereur a fait réunir les officiers et leur a dit qu'il voyait avec peine que leur armée lui fesait la guerre; qu'il n'avait pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation Saxonne & s'opposer à ce qu'elle fut incorporée à la monarchie Prussienne; que son intention étoit de les renvoyer tous chez eux, s'ils donnoient leur parole de ne jamais servir contre la France; que leur souverain dont il reconnaissait les qualités, avait été d'une extrême faiblesse en cédant ainsi aux menaces des Prussiens et en les laissant entrer sur son territoire; mais qu'il fallait que tout cela finit, que les Prussiens restassent en Prusse et qu'ils ne se mélassent en rien des affaires de l'Allemagne; que les Saxons devoient se trouver réunis dans la confédération du Rhin sous la protection de la France, protection qui n'étoit pas nouvelle, puisque depuis deux cents ans, sans la France, ils eussent été envahis par l'Autriche, ou par la Prusse; que l'Empereur n'avait pris les armes que lorsque la Prusse avait envahi la Saxe; qu'il fallait mettre un terme à ces violences; que le continent avait besoin de repos & que malgré les intrigues et les basses passions qui agitent plusiers cours, il falloit que ce repos existât, dût-il en coûter la chûte de quelques trônes.

Effectivement tous les prisonniers Saxons ont été renvoyés chez eux avec la proclamation de l'Empereur aux Saxons et des assurances qu'on n'en voulait point à leur nation. (*Ci-joint la déclaration signée par les Officiers Saxons.*)

Nous soussignés Général, Colonels, Lieutenants-Colonels, Majors, Capitaines et officiers Saxons, jurons sur notre parole d'honneur de ne point porter les armes contre S.M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie et ses Alliés, et nous prenons le même engagement et faisons le même serment au nom de tous les Bas-officiers et Soldats qui ont été faits prisonniers avec nous, et dont l'état est ci-joint, même si nous en recevions l'ordre formel de notre souverain l'Electeur de Saxe.

Jena le 16. Octobre 1806.

Signé:

Le baron de Niesemeuschel, lieutenant-général saxon.
Matthias Bogislaus de Zychlinski, lieutenant-colonel.
François-Adolphe de Gablentz, idem.
George-Frédéric Vogel, major.
Adolphe-Gotthilf-Guillaume de Boxberg, idem.
Frédéric d'Eyidy, idem.
Wolfram Klos, idem.
Férdinand de Funck, idem.
Von Urlaub Wenckner.
Balthasar pe Zeschau, idem.
Guillaume de Goeschen, idem.
de Sichart, capitaine.
de Beust, idem.
de Einsiedel, capitaine.
de Salza, idem.
Charles-Alexandre d'Elterheim, sous-lieutenat.
Joachim-Henri de Durfeld, enseigne.
Charles-Auguste Einwald, sous lieut.
Charles d'Einsiedel, idem.
Auguste-Frédéric Hennigst, idem.
Auguste Sahr, idem.
Maximilien de Schreibershofen, enseign.
Charles de Brandenstein, sous-lieuten.
Charles de Woltersdorff, lieutenant.
Charles de Wenlin, idem.
Charles Bartel, sous lieutenant.
Charles Pierre von der Planitz, enseigne.
Henri-Otton de Gablenz, sous-lieutenant.
Maximilien de Dallwitz, premier-lieut.
Ferdinand de Rex, enseigne.
Charles von der Pann, premier-lieuten.

Sesto Bollettino della grande Armata

Weimar li 15. Ottobre la sera

Sei mila Sassoni, e più di trecento Offiiciali sono stati fatti prigionieri. L'Imperatore ha fatto riunire gli Officiali, e ha detto loro, che vedeva con dispiacere, che la loro armata gli faceva la guerra; che egli non avea prese le armi, che per assicurare l'indipendenza della Nazione Sassone, e per opporsi, che non venisse incorporata alla Monarchia Prussiana; che era sua intenzione di rimandarli tutti alle loro Case, purchè avessero data la loro parola di non servir mai più contro la Francia; che il loro Sovrano, di cui egli conosceva le qualità, era stato d'una estrema debolezza, cedendo in simil guisa alle minacce de Prussiani, e lasciandoli entrare sul suo Territorio; Ma che bisognava por termine a questo; che i Prussiani restassero in Prussia, e che non si mescolassero affatto negli affari d'Alemagna; Che i Sassoni dovevano trovarsi riuniti nella Confederazione del Reno sotto la protezione della Francia, protezione non nuova, giacchè da due cento anni senza la Francia sarebbero stati invasi dall' Austria, o dalla Prussia; che l'Imperatore non aveva prese le armi, che allor quando la Prussia avea invasa la Sassonia; Che conveniva finire queste violenze; che il Continente esigeva riposo, e che malgrado gli intrighi, e le basse passioni, che agitano molte Corti, bisognava, che questo riposo esistesse quando anche costar ne dovesse la caduta di qualche Trono.

Effettivamente tutti li prigionieri Sassoni sono stati rimandati alle loro case con un proclama dell' Imperatore ai Sassoni, e l'assicurazione di non esser nemici della loro Nazione. (*qui unita la dichiarazione sottoscritta dagli Officiali Sassoni*)

Noi sottoscritti Generale, Colonnelli, Luogotenenti Colonnelli, Maggiori, Capitani, ed Officiali Sassoni, giuriamo sulla nostra parola di Onore di non portar più le armi contro Sua Maestà l'Imperatore de' Francesi, Rè d'Italia, e suoi Alleati, e noi prendiamo il medesimo impegno, e facciamo il medesimo giuramento a nome di tutti i Bassi Officiali, e Soldati, che sono stati fatti prigionieri con noi, e de' quali è quì annessa la nota, e ciò quando ancora ne ricevessimo l'ordine formale dal nostro Sovrano l'Elettore di Sassonia.

Jena 15. Ottobre 1806.

Il Barone di Niesemeuschel, Tenente gen. Sassone.
Matthias Bogislaus di Zychlinski, Tenente Colonnello.
Francesco Adolfo di Gablentz, idem.
Giorgio Federico Vogel, Maggiore.
Ridolfo Gotthilf Guillaume di Boxberg, idem.
Federico d'Eyidy, idem.
Wolfram Klos, idem.
Ferdinando de Funck, idem.
Von Urlaub Wenckner.
Baldassarre di Zeschau, idem.
Gullielmo de Goeschen, idem.
di Sichart, Capitano.
di Beust, idem.
di Einsiedel, Capitano.
Carlo Alessandro d'Elterheim, sotto Tenente.
Gioacchino Enrico di Durfeld, Insegne.
Carlo Augusto Einwald, sotto Tenente.
Carlo d'Einsiedel, idem.
Augusto Federico Hennigst, idem.
Augusto Sahr, idem.
Massimiliano di Schreibershofen, Insegne
Carlo di Brandenstein, sotto Tenente.
Carlo di Woltersdorff, Tenente.
Carlo de Weulin, idem.
Carlo Bartel, sotto Tenente.
Carlo Pierre von der Planitz, insegna.
Henrico Otton di Gablenz, sotto Tenente.
Massimiliano di Dalwitz, primo Tenente.
Ferdinando de Rex, insegna.
Carlo Vonder Pann, primo Tenente.

47 46

Reçue le 23 décembre an 12
(14 mars 1804)

Institut National

Classe des Beaux Arts.

Paris, le 20 frimaire (12 décembre 1803) an XII. de la République française.

Le Secrétaire perpétuel de la Classe

au Citoyen Suvée Directeur de l'académie de france à Rome.

Citoyen Directeur,

La Classe des Beaux arts de l'Institut national a décerné le Grand prix de Composition musicale au citoyen Androt élève du Conservatoire de musique et le Gouvernement l'envoye en Italie ainsi que le Ministre de l'Intérieur vous l'a officiellement annoncé. on espère beaucoup de la nouvelle institution de ce prix et du Séjour que feront à Rome et à Naples les élèves qui le remporteront. la Classe va s'occuper d'un reglement pour les travaux des élèves compositeurs. il vous sera transmis, aussitôt qu'il sera terminé et revêtu de la Sanction du Ministre. le Tems de Séjour tant à Rome qu'à Naples y sera déterminé ; mais quelque part qu'aille en Italie cet élève il répondra de votre académie. nous avons la satisfaction de vous envoyer pour commencer un excellent sujet sous tous les rapports. la Classe le recommande à votre bienveillance paternelle. le Citoyen Guérin peintre part en même tems. il a déjà recueilli les applaudissemens universels. il est chéri et estimé. cette année est heureuse pour l'académie et pour vous. je vous en félicite, mon cher Directeur.

Salut et attachement

Joachim Le Breton

Secrétaire perpetuel de la Classe des Beaux arts membre de celle d'histoire et de Littérature ancienne et de la Légion d'honneur.

Au Citoyen Suvée Directeur

de l'académie de france à Rome

au Palais de france.

Rome le 16 Frimaire An 13.
(8 décembre 1804)

École Française des Beaux arts à Rome

à M. Mieus Compositeur de la Classe des Beaux arts de l'Institut National de France

Le Directeur de l'École

à peine avons nous répandu des larmes sur la tombe d'un de nos élèves qui par ses talents semblait ajouter un nouvel éclat au mérite de ceux qui lui avait communiqué les principes de cet art, et dirigé ses heureuses dispositions, que je me vois de nouveau obligé de vous annoncer une nouvelle perte que l'art musical, et l'Institut lui même vient de faire par la mort de Guglielmi, qui avec tant de grace s'était plû à perfectionner et épurer le goût de notre jeunesse artiste et qui nous avons pleuré ensemble.

Guglielmi naquit à Malla Carrara (alors Domaine du Duc de Modene) de Giacomo Guglielmi Celebre maître de musique, et attaché au service de son Souverain, Guglielmi Etudia d'abord son art sous la Direction de son pere, jusqu'à l'age de dix huit ans, a cette époque il s'éloigna de la maison paternelle pour se rendre au Conservatoire de musique d'Naples alors dirigé par le Celebre Durante qui trouva dans le jeune Guglielmi ces dispositions heureuses qui font le bonheur des

~~hommes de Lettres pour qui avaient la malheureuse manie~~
~~de Lecture de la Lecture~~

Son protecteur homme de bien qui se plaît à voir prolonger sa
Lignée par le Lustre de Son Elève, gugliemi fut heureusement
l'élève L'ami l'ami de Cervidal de Son maître Sans cesse Jeter
Son ami, les chefs d'oeuvres en tout genre qu'il fit paraître
et qui l'avait rendu par tout L'Europe firent que differentes
puissances cherchèrent à le Cattacher il le fixa l'Espagne
l'Allemagne l'angleterre appellerent ses productions, il fesait
nombre d'ouvrages pour les Theatres de presque toutes les Capitales
de l'europe il passa à Madrid. Vienne Londres et paris
pour Connaître et profiter des talents des hommes justement
Celebres chez les peuples Eclairés, mais partout on rendit
justice à Ses Talents la reputation avait devancé la personne
la modestie fut
Singulierement allarmé quand il s'apperçut que l'objet de Son genie
qu'on attendait des Lumieres Nouvelle pour Sonder les Limites de l'art
musical Retourné Sous le beau Ciel qui
le vit naître Ses Concitoyens gugliemi
pensa plus qu'à satisfaire à pendant pour Le
qui le dominait, et qui ne peut être distrait que par
ces soins qu'il dut à Sa famille, l'aîné de Ses fils
avant Lage de vingt ans étoit déja fait Connaître
avantageusement Le Spagnol, il avait l'aîné dernier succès
Complet au Theatre de Naples, il est maintenant chargé

J'écris pour la Scène Tragique de Rome pour le prochain Carnaval à Alibonti

~~Le principal ouvrage~~ de l'homme estimable dont tant de rapports que nous acquittons avec tout les amis des arts et des ~~Belles~~ Lettres ~~plus~~ de deux cents ouvrages dont les plus marquants sont Enea e Lavinia l'oratorio d'Abbora e Tisara la mort de Cesare, les opéras dont le deux jumelles, la Vertuoso in mergelina ~~margelina~~ la Servaienne innamorata: le finti amori la pescatrice: et la pattouille Nobile ~~La Mulligan~~ Estroyante ~~Le Travaux~~ sur des ~~Sujets~~ tant tristes nombreux, et tant tristes = et le font toujours entendre avec enthousiasme non obstant l'amour des nouveautés. —

J'ai l'honneur d'être avec respect
Votre très devoué Correspondant
Jur

p.s. M. Guglielmi reçut la medaille qui lui a été adressé étant déjà alité ce qui est cause que vous n'avez pas eu de ses nouvelles il se sera toujours flatté de vous écrire lui même, il ne comptait guère mourir, à l'âge de 77 ans il était frais et gai que l'on bien portant, son plaisir son délassement était la chasse et croyait s'en amuser encore cet automne il s'attendait d'en parler ~~mais il mourut~~ le 19 9bre dernier 1804
J'ai perdu en lui un ami cher dans la société de la Mulligan par la mort de Guglielmi Guglielmi laisse un fils qui marche à grand pas sur les traces de son père Rome auquel qui le remplacera un jour

pour les art

XXX ~~Cependant~~ l'immortalité prix VI qui a tant illustré le pontificat par tout ce qui est ou sont pour les arts appelle à sa cour et la comme maître de la Mulligan de la chapelle.

Institut National

Classe des Beaux Arts.

Paris, le 15 Vendre an 13 de la République française.
(6 octobre 1804) Répondu le 16 Frimaire an 13 (8 décembre 1804)

Le Secretaire perpétuel de la Classe

à Monsieur Suvée Directeur de l'académie de France à Rome et Correspondant de l'Institut National

Je n'ai que le tems de vous écrire deux mots mon cher Suvée parceque je ne suis pas encore tout à fait quitté de mes embarras de la fin d'année, j'ai eu un état d'indisposition qui a presque été une fièvre putride, malgré cela au plus fort de mes travaux et de mon indisposition je ne vous ai pas oublié, ni vos pensionaires.
M. Gérard m'a envoyé une lettre remplie d'intérêt que Mlle Bausi lui a écrite sur la mort de la jeune musicien que j'ai regrette comme vous et sur la position de l'école, j'ai couru au ministère de l'intérieur. j'ai lu l'article de votre détresse et j'ai dit que c'était une lettre officielle qui m'était adressée que j'allais la communiquer à la classe des beaux arts de l'Institut et provoquer une démarche directe auprès du Gouvernement. j'ai fait plus et c'est ce que j'avais espéré, avant de sortir j'ai eu l'assurance

51 bis

que l'on mettrait sous trois jours 6000 fr à votre disposition enfin il serait réglé que vous en recevriez autant tous les mois, ce qui porte votre crédit à 72,000 fr au lieu de 60. il y a plus il ira à 80000 fr.
j'ai dit que je ne m'en tenais point à des promesses verbales et pour me persuader on a voulu que j'écrivisse moi même à M. Récamier pour lui annoncer cet arrangement. j'ai écrit dans le jour et voici la réponse de votre Banquier qui vous expliquera le reste. voilà ce que j'ai fait sans autorité mais avec dextérité seulement pour la forme, pour l'école et par amitié pour vous. il me semble que vous devez tous embrasser Mlle Gauci, car c'est la Lettre qui m'a appris votre position que j'ignorais entièrement.

Le moniteur vous aura appris l'honneur que nous avons rendu à la mémoire d'Androt: mais je dois ajouter puisque cela peut vous faire plaisir à tous, qu'il y a eu beaucoup de larmes d'attendrissement versées sur la perte d'un jeune homme aussi intéressant. l'exécution de sa scène a achevé de développer l'intérêt que a été général et très vif. il faut recueillir tout ce qu'il a fait et me l'adresser sous le couvert du Ministre.

51bis

51 52

que l'on mettrait sous trois jours 6000 fr à votre disposition en gl il serait réglé que vous en recevriez autant tous les mois, ce qui porte votre crédit à 72,000 fr au lieu de 60. il y a plus il ira à 80,000 fr.

j'ai dit que je ne m'en tenais point à des promesses verbales et pour me persuader on a voulu que j'écrivisse moi-même à Mr. Récamier pour lui annoncer ces arrangements. j'ai écrit dans le jour et voici la réponse de votre Banquier qui vous expliquera le reste. voilà ce que j'ai fait sans autorité mais avec du zèle seulement pour les arts, pour l'école et par amitié pour vous. il me semble que vous devez tous embrasser Mlle Jansé, car c'est la Lettre qui m'a appris votre position que j'ignorais entièrement.

Le moniteur vous aura appris l'honneur que nous avons rendu à la mémoire d'Androd: mais j'ai dois ajouter puisque cela peut vous faire plaisir à tous, qu'il y a eu beaucoup de larmes d'attendrissement versées sur la perte d'un jeune homme aussi intéressant. l'exécution de la scène a achevé de développer l'intérêt qui a été général et très vif. il faut recueillir tout ce qu'il a fait et me l'adresser sous le Couvert du Ministre.

dites mon cher Lunier au brave Guglielmi, qu'il recevra sous peu une médaille et une Lettre de reconnaissance de la part du Conservatoire de France. la Délibération en est prise. de son côté la Classe des Beaux arts de l'Institut National a invité Mr visconti à traduire en italien l'hommage que j'ai eu à rendre à ce patriarche de la bonne musique. j'en écrirai moi-même en le lui adressant. j'ai reçu hier une Lettre de lui, ainsi que de M. Canova. toutes les votres me sont parvenues, de même que à notre ami Vincent que j'apprends être incommodé.

ma femme vous dit mille amitiés ainsi qu'à Madame M. et Mde Bachelier sont à la campagne. adieu.

Votre dévoué et très attaché

Joachim Le Sueur

91 52

dis mon cher Surée au brave Guglielmi, qu'il recevra sous peu une médaille et une Lettre de reconnaissance de la part du Conservatoire de France. La Délibération en est prise. de son côté la Classe des Beaux arts de l'Institut National a invité Mr Visconti à traduire en italien l'hommage que je me suis plu à rendre à ce patriarche de la bonne musique. je lui écrirai moi-même en le lui adressant. j'ai reçu hier une Lettre de lui, ainsi que de M. Canova. toutes les votres me sont parvenues, de même qu'à notre ami Vincenzo que j'apprends être incommodé.

ma femme vous dit mille amitiés ainsi qu'à Madame M. et Mde Rachelier dont à la Campagne. adieu.

Votre dévoué et très attaché

Joachim Le Breton

52 bis

Savoir le jour de la naissance et de la mort mort
pour les nouveaux mariés
Demander à Mr Arthaud de nouvelles des Lettres dont à Mr Bacher -

pietro alessandro

1728
le 8 7bre

1804
1728
76

52 53

Institut National

Classe des Beaux Arts.

Paris, le 20 thermidor an XII de la République française.
(8 août 1804)

Le Secrétaire perpétuel de la Classe

à monsieur Audrot pensionaire à l'école de france à Rome.

J'ai reçu monsieur, toutes vos lettres qui m'ont fait grand plaisir, ainsi qu'à vos maîtres et amis auxquels je les ai communiquées. nous espérons tous beaucoup de votre voyage et votre manière d'appercevoir les choses confirme nos espérances. Les peintres Sculpteurs &c qui ont habité Rome croyent que vous finirez par y trouver plus de charme et par juger plus favorablement les Théâtres. Les Compositeurs ne sont pas fâchés de voir que vous n'avez point commencé par l'engouement. j'suis de cette dernière opinion. quand on raisonne ses sensations et ses jugements, on ne se previent pas dangereusement même pour son propre gout.

vous avez dû voir par l'arrêté que la Classe a pris relativement aux Etudes des Compositeurs pensionaires et que le ministre a transmis à Mr. Suvée que c'est d'après les progrès et la nature du talent du Compositeur que la Classe des Beaux Arts décidera les changemens de séjour. mais je pense que vous pouvez vous promettre de voir Naples, Venise Vienne &c.

53bis

l'opinion de MM. Gossec et Méhul est qu'il ne faut pas se presser de composer pour le Théâtre. mais cette opinion est un conseil subordonné à l'inspiration et à la conscience de vos forces.

j'espère que vous ne jugerez pas l'opéra des Bardes par le jugement de M. Le Sueur aîné le bruit, surtout celui que font les feuilles périodiques vous ne pouvez rien imaginer de plus lourd de plus dépourvu de mélodie, de moins neuf enfin de plus disproportionné aux Loges que l'intrigue est épisodique et partie ont su l'épurer. il y a de beaux chœurs dans le genre de la Caverne et qui la rappellent. quoique vous connaissiez les marionnettes et les fils qui les font mouvoir vous serez encore fort étonné quelque jour qu'on ait pu donner un instant de vogue à cet opéra malgré la magie des décorations qui sont magnifiques. Les Bardes ont coûté 140,000 fr. à établir.

Je ne crois pas que nous vous envoyions un compagnon cette année on ne connaît personne en état d'obtenir le prix de composition parmi nos anciens camarades.

Mlle Pinnu a obtenu et mérité d'une manière éclatante le premier prix de chant Mlle Gaspa celui de piano et son frère le prix d'harmonie. voilà je crois tout ce qui peut vous intéresser en nouvelles de musique il y en a pourtant une fort triste, c'est qu'on continue d'être injuste envers Cherubini. les deux autres inspecteurs du Conservatoire sont de la légion d'honneur et lui n'en est pas. Le Sueur et Daleyrac lui ont passé sur le corps pour cette faveur. je réclame fortement. mais il paraît que Paesiello l'a traversée en dessous. je voudrais qu'il méprisât ces pauvretés, mais je vois avec chagrin qu'il s'en affecte et je crains que nous ne le perdions qu'il s'en aille à Vienne d'où on lui fait des propositions.

Vous avez du recevoir une Lettre de Métral par laquelle il vous prie de nous envoyer une Scène pour la Séance publique de la Classe. j'ai remis moi même cette Lettre au Ministre, en la lui recommandant par l'urgence de son objet. il faut le temps d'apprendre cette Scène ende la répéter. Si elle n'est pas partie, au reçu de ma lettre ne tardez pas à me l'envoyer soit par le moyen de l'ambassadeur soit sous le couvert du Ministre de l'Intérieur, soit directement par la voie la plus courte.

adieu, Monsieur; faites moi le plaisir de croire que je ne vous oublie point, que je suis au contraire avec un vif intérêt tous les pas que vous faites dans la carrière. ecrivez moi beaucoup et croyez à mon attachement devoué.

Joachim Le Breton

P. S. je crois que vous feriez bien de nous envoyer aussi les morceaux que vous avez fait executer à Rome et dont vous êtes content. La médaille et le Diplome de M. Guglielmi ~~sont le départ~~ ont été retardés par des modifications faites dans l'institut avant partir. j'en écris aujourd'hui au Cardinal Légat à Paris.

J. Le B.

54 bis

A Monsieur Androt, compositeur, pensionnaire
du Gouvernement français

Au Palais de France à Rome

54 55

Extrait du registre des décès de la légation française à Rome.

" Ce jourd'hui trente brumaire an treize Pardevant Nous
" Alexis françois artaud premier secretaire de la légation
" française près le Saint Siège, en l'absence du Ministre
" Plénipotentiaire, sont Comparus M. joseph
" Benoit Suvée Directeur de l'école française des
" beaux arts à Rome, et M. françois Moutel, prêtre,
" supérieur de la communauté séculière de Saint
" Louis des français lesquels ont attesté et certifié le
" décès de Albert Nicolas hubert Auguste androt
" natif de Paris, agé de vingt trois ans, pensionnaire
" Compositeur de musique à l'école des beaux arts,
" décédé à Rome le premier fructidor an 12 (19 aout
" 1804) et inhumé le lendemain dans L'Eglise de
" Saint Laurent in Lucina. En foi de quoi ils ont
" signé avec nous les jours et an que dessus. Signé
" Suvée Moutel, artaud.

Pour extrait conforme
Le premier secretaire de la légation
française près le Saint Siège
artaud.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LÉGATION A ROME

aujourd'huy quatorze Septembre mille huit cent quatre
Les Scellés qui avoient été mis immédiatement après le
decès de Monsieur Ambroi, Sculpteur, Compositeur de
musique à l'Ecole de France à Rome sur la chambre d'habitation
ayant été examinés et trouvés intacts par moi Soussigné,
Directeur de l'Ecole Française des beaux arts, Mr. H.
Vafa, Secrétaire du Directeur, et Dominique Carton
Employé dans l'Etablissement, en presence des quels ils
avoient été mis, ont été Levés, afin d'entrer dans la
dite chambre et procéder à l'inventaire des effets qui se
sont trouvés dans la dite chambre et ci après mentionnés
Savoir deux habits dont un de drap noir; une redingotte
de drap, une houpelande et Le gilet, une culotte et un
gilet de soie noir, deux pantalons de drap, une culotte de
velours de coton taupe, douze chemises dont six fines,
douze mouchoirs blancs, huit cravattes blanches et une
de couleur, trois Calçons de toile blanches, huit paires de
bas, dont trois de soie, une paire de demi bas en laine,
trois bonnets de nuit en coton, quatre gilets de basin, un
pantalon et une Culotte de Nankin, un chapeau, deux
paires de bottes, un portefeuille de maroquin rouge
en formant des papiers, un petit nécessaire de maroquin
rouge, en forme de portefeuille garni d'une paire de ciseaux, canif

curedents et autres petits objets de peu de Valeur, un rasoir, un couteau, une paire de ciseaux et un flacon emaillé. Un violon avec sa boite, une montre d'argent; huit doppie (pièces d'or monnoie papale). deux piastres, deux médailles de prix une en or et l'autre en argent. une quantité de musique de sa composition et autres écrites. plusieurs autres ouvrages de musique imprimés. une quantité de Brouillons ou essais de ses ouvrages, une tabatière de bois de racine, une malle, un sac de nuit

Les huit doppie valent 141 = 35
Les deux piastres ——— 11
157 = 35

il y pour 15 f. de port
Frais ——— 15
137 = 35

Reçus les 3 Double de violon demandé ce 11 août à Rome
Vincent
femme de chambre de Son Eminence le Cardinal
Josh

5758

N.° 1; à mon Neveu à Rome. Caen le 18 nivose an 12 =

Je reçois chez moi ma lettre datée de Dijon du 25 frimaire et de Lyon du 3 courant. je t'invite lorsque tu en recevra toujours tous mes autres à faire part à ta sœur de la réception de la dernière de ta mère, et à lui dire que cela est nécessaire pour que nous nous y reconnaissions ici parmi; pour avoir connaissance de ta route, comme tu dois bien le penser avec sollicitude pour toi, je te dirai donc que pour avoir de tes nouvelles ayant pas reçu la lettre que tu m'avais annoncé devoir me faire de Turin, je craignais que la guerre ne s'y fut apparemment pour toi opposé à ce que tu devais joindre ton ami et très cher camarade Guerrin; je craignais encore que ne recevant pas cette lettre, tu ignorasse jusqu'à ta destination le besoin que j'en avais pour la tenue de mes écritures. j'étais tourmenté de tout cela, au point que je décidai à écrire à ton père pour avoir de tes nouvelles. je fus d'autant plus contrarié d'être obligé d'en user de cette manière, que malgré tout ce que je sais d'eux j'en étais flatté quoiqu'en travail. il serait pénible pour moi le besoin de même de quelque autre connaissance chose à me dire et je voulais m'attendre, mais la réponse à ma lettre de sollicitude à ton sujet me fut entièrement inconnue; elle est encore sous mes yeux à l'instant même où j'écris et je la relis avant de la fermer; je m'y trouve peint par un mot par une seule expression qui dépeint bien à du sentiment. rien de satisfaisant, rien qui m'annonce que cela coûta tout de ton contact de toi, malgré les leçons de comédien qu'il m'avait avaient été jouées par Madame, c'est rien n'est plus

arrivée et plus sûrement que cette dernière épître, j'étais
d'avoir corrigé [illegible] la Comtesse n'avait obtenu rien de
valait par le prod. dans une carte postale que
tu m'as envoyée devrait être envoyée à M. Gotteland,
sur pierre certain qu'il ne sera de cela comme de tout
autre chose, mais j'ai invité à une soirée en regard
pour vous dire ce que cela deviendra, quant à ce
qui regarde celui qui paraissait m'être destiné, il faut
tâcher de le garder il me serait très pénible
d'être obligée d'en avoir une seconde d'éloignement
Cette dernière lettre a achevé de me peindre dans notre
esprit. Il a amené cela qu'après un entretien de la
veille la Comtesse jouera pour la soirée à tout arriver,
il aurait beaucoup aimé [illegible] garder cette nouvelle
pièce en portefeuille. Nous avons été nous deux
Mazarin chez Ingres dessiner tout l'intérieur: il a eu la
voisin très obligeant [illegible] dans sa parfaite ressemblance
que Marie fait écrire un de ses voyages, [illegible] cousin, [illegible] nous
pauvre cousin qui ne nous paye pas, j'ai eu [illegible] instantanément
fait encadrer et il est placé dans le salon à côté
de la cheminée près de la fenêtre dans l'endroit le
mieux éclairé de la pièce, j'ai [illegible] d'abord fait
dans mon cabinet mais [illegible] que ce n'était pas bien
pour le jour la Comtesse a pièce [illegible] étant une
propriété commune, il fallait qu'elle fut placée dans
la pièce commune. Marie ne se lève jamais sans
dire bonjour à cousin, et dans la journée toutes les fois
qu'elle entre dans le salon elle lui fait de la tête
bonjour, bonjour, par-dessus la cheminée qui la
regarde, tout à fait impression naturelle, tout

de fait que la ressemblance ne se rapporte pas, que tout
doute, s'il y en a, vous ne saurez jamais pour vous contenter
à le regarder sans que votre jouissance fut entière.
Vous la voudrez à demander à la permission de revenir le revoir
absolument, aussi vous, et il n'y a pas de raison pour vous
quelques heures ; il me paraît fidèle et très fort
attachant ; il faut tâcher de distinguer son véritable
ami de ne pas se tromper ; je ne pensais pas que ce
portrait fut me faire autant de plaisir, mais j'ai été
toute. Voici ce que j'ai dit à Jorge, de la part de
pour traiter de vos vers de commande que j'ai
prié chez M. Perrin. // Bien M., ne pas vous appeler le
// plaisir que vous nous avez fait à ma femme et à moi en
// nous donnant le portrait de notre fils et le
// désir de connaître comment nous pourrions vous témoigner
// dignement notre reconnaissance. Nous vous devons tous deux
// inappréciable d'avoir chargé un tant soit peu votre
// doit son image pour les yeux, qui n'ont fait d'étude de
// sur 3 ou 4 heures de séance. Je pense que vous serez un
// acte de prudence en chargeant le retour d'acquitter en
// pièces vers la dette de Boulet et de la toute //
Et voici que cela te mène dans la rue Pigalle à dîner à
Jorge, de lui dire combien nous sommes flattés de ce
portrait tant à cause de lui que de la parfaite ressemblance
et enfin, joindre ton remerciement aux nôtres, car
après tout, c'est pour toi qu'il a fait, nous pour
nous qu'il ne connaissait pas encore. Ma gratitude
serait chargée de faire son adroitement et à la quatrième
ou dans le cas contraire s'il lui serait plaisir de nous
me répondre négativement dans le premier point de la question
sur le second, en sorte que je doive le lui porter demain,

5 Bois

je la prendrai chez Mme Radonvilliers en la reconduisant chez
Madame Antier, ce que j'avais par ce moyen
fait jusqu'à présent, persuadé qu'elle n'objecterait
que je la ramène, elle ne pouvait par là faire
grève de suite. N'oublie pas de me répondre
que tu dois à faire, sur ma personne attachée
au conservatoire de Musique. Fait à Passy ce
Principalement à M. Debret. Apprends nous
positivement que tu es arrivé à bon port et sans aucun
fâcheux à la Destination. Prends le courage
de voyager pour le plaisir comme je voudrais
tout éloignement pour ce sera ce que tu voudras
et si j'ai la certitude que tu n'as négligé que rien
j'irai te prendre moi-même. Je te demande pour prix
de ce que j'ai fait pour toi, que de ne point t'arrêter
en aucun lieu de séjour, de donner ton retour au plaisir
et à la joie avec tes amis d'avantage que tu en sois,
songer que cela n'est pas facile que tu beaucoup
à faire à cet égard, mais je ne désespère pas de la bonté
de Dieu toujours pour toi. Je te recommande par un fait particulier
que ta n'est part que pour ta gloire, et pour
revenir à une manière de t'engager. Nous t'aimons
plus que nous ne le pensions et nous t'embrassons
bien tendrement que claire et de la part de Jeanneton
qui lui demande ce qu'elle veut envoyer à Cadix,
elle répond un gros morceau. à Dieu.

Andrieux

59 60

Paris le 28 Thermidor an 12

J'ai mon cher ami reçu ta dernière lettre de la cinquante, j'avois également reçu la première dans laquelle tu me marquois que le Grand Conseil de Milan, je suis très satisfait de la tâche que tu te donne pour la musique pour Rome, je vois que tout roule sur nous le talent dont tu es doué à Rome, je vois que tout roule sur nous le talent je suis bien persuadé que la jalousie de profession que tu as par instinct que j'ai va tout droit comme tel. M. M. Cotteau a dit qu'il avait son opinion de tous tes talents à la meilleure opinion de la bonne pour la musique pour le talent que pour la bonne conduite. M. Cotteau a lu la lettre à l'assemblée de Surintendance de l'Enseignement il a été très satisfait de la justesse de tes observations de tes remarques sur la Musique; j'ai causé une heure avec lui pour cette il m'attendait beaucoup de toi, j'espère que tu ne tromperas pas leur attente moi je crois que tu auras bien de la peine à la remplir comme tu l'entends. Je sais que tu as toujours été ta manière de voir pour ton instruction; elle ne pas changer de ne changera pas, tu verras si je vois que le fait bien ne tombe pas par dans des calculs d'intérêt, j'aime un fort de faire honneur à ton art, avec lequel tu as de l'esprit le reste viendra dans un temps ou dans un autre. je suis très fâché que tu aye reparlé à ton père du projet d'aller qu'il t'avait fait, j'étais invité à ne plus leur en parler de tout à fait pour faire un heureux plaisir de leur convaincre de nouveau de faiblesse et de faiblesse, il m'avait mis dans l'esprit qu'il a reçu ta lettre, je t'envoye à jusque ta mère

bien exactement le contenu, ce que je ne changerai pas de la
N'analyserai, ta prière bien que je te répondrai par à cette
aimable épître. J'ai prié le Seigneur de vouloir pour
nous tous l'objet de nos jugements, il serait toutes
de nous avoir quelques obligations. Dans un moment où
il doivent te nous en rendre de la fortune; ainsi donc
je suis très fâché que tu aies eu dans de telles
d'intérêts tes fonds sur la position avec eux, je désire
que sans hasarder de faire partout manquer au respect que
te dois aux parents de cette jeune que tu leur dispenses
retirant d'un tout ce dont tu aurais besoin pour
quel point tu aurais pu compter sur la promesse par
qu'ils t'avaient faite, j'étais avoir eu besoin; qu'à présent
tout ce pièces était faite tu te prévenir que tu n'a-
besoin de rien; que la vérité t'a fait pour 500 à 600 f.
de dettes pour tenir pièce comme il faut pour ton
voyage, mais que c'est tout ce que j'ai chez
de lui payer et qu'il serait très fâché que tu ne
capable de manquer de tout en arrivant au port.
j'ai fait donner de tes nouvelles à tes camarades en passant
par Rebon Abneck; j'étais à ce sujet M. Abneck apprenait
avec plaisir que ton bon ami était arrivé à sa destination
à bon port, qu'il présentait à tes camarades qu'il approuve
beaucoup de prudence tu as eu de t'éloigner d'eux; il te prie
de lui conserver un peu de souvenir de sa petite société et te prie
en échange une petite place de ton coeur de tête; M. Abneck
t'obligera particulièrement s'il veut bien se charger de tes soins
des sentiments de son respect pour elle tes camarades et amis.
Abneck a donné communication de ta lettre à tous tes camarades
qui étaient rassemblés pour me dire de petites choses
ils ont été tous sensibles à ton souvenir. Marcel Dard
est venu déjeuner à la maison pour me remercier de leur
avoir donné de tes nouvelles, il tenait aussi de M. Abneck. Mossieu

paraît un peu piqué de la préférence que j'ai donnée à Debreuk
mais j'ai eu devoir cette préférence à celui qui a monté le plus
d'intérêt à l'attachement pour toi. J'ai vu M. Baillot qui
m'a paru extrêmement satisfait de ta lettre qu'il a trouvé très
bien fait et d'après cette preuve de ton zèle pour
ton état il a bien voulu me promettre de t'entendre
encore jouer du Mehul. Je suis aussi bien content
de ton exactitude à me faire parler de toi. Je suis fort content
d'apprendre par ce détail que ton voyage
te profite à tous égards par ce que j'aime à croire
d'après ce que tu dis de ton heureux caractère.
J'ai également été satisfait d'avoir écrit à M. Rebecca
il paraît qu'il protège en général les artistes
mais M. vient de dire qu'il s'intéressait aussi à
ton jeune âge. J'ai remis ta recommandation à M. Maderna
mais celle-ci m'a dit très affirmativement qu'il lui était
impossible de te faire graver pour le moment.
Cependant je ne perdrai pas cet objet de vue. Ma sœur
adresse paraît devoir bien prendre, mais il faut
bien encore 6 mois pour que ton frère puisse
jouer décemment de quatre fois. Il va paraître
des concerts de Conservatoire à la commencement de
la 1re dimanche de carême mais c'est le directeur du
Conservatoire qui les a donnés pour le titre d'exercice
et cependant on y va. Je vois bien de nouveau
au théâtre, Mlle Regnault débute à l'Opéra dans Antigone.
Des nouvelles politiques sont les préparatifs pour la guerre contre
l'Angleterre; il paraît encore de faire une nouvelle conspiration
contre les jours du 1er Consul mais les principaux conjurés
paraissent arrêtés. On dit que Moreau est également mêlé
mais personne ne le croit parce que tout le monde désire que
cela ne soit pas. La tente Lambrate, elle t'invite à aller

6163

mettre [illegible] en état de recevoir [illegible] élégant groupe
comme [illegible] tout le monde a pensé que [illegible] Clarisse
[illegible] passion [illegible] pour [illegible] un petit [illegible]
de [illegible] et [illegible] [illegible], il [illegible] de
[illegible] [illegible]. Bonté [illegible] reçu [illegible]
[illegible] [illegible]. Mille [illegible] [illegible] à Mme Dejus
[illegible]. Mlle [illegible] [illegible] étonnée [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

61 G2

point de repos à faire dans que j'avais envoyé au pere d'Alexandre l'extrait Mortuaire ainsi que la description de tout les effets trouvés dans la chambre avant la reception de cette lettre —

Monsieur

il n'est Malheureusement que trop Vraie que Mon Beaufrere Audrot pensionnaire du Gouvernement francais à Votre accadémie est décédé. Vité Le Raport des journaux.
La Situation inconsolable de Son Malheureux pere Ne lui permettant pas de Vous écrire En ce Moment. Me charge de Vous Communiquer Ses désirs Savoir. L'extrait de Mortuaire de Son infortuné fils. Son Genre de Maladie

62 bis

ces Médailles et Ses prix. Son Violon
Sa Montre et La Malle de Ses Effets
&c.

je ne puis Vous dépeindre La Situation
ou Nous Nous Sommes trouvé En aprenant
Cette fatalle Nouvelle qui est pour Nous
ineffaçable. J'ais cru pendant plusieurs
heures que le pere Et La Mere expiroit
dans Les Sanglots

Veuillez Monsieur je Vous prie de Mettre
Aucun Retard aux Demandes que Nous avons
L'honneur de Vous faire

je Suis avec tout Le Respect possible
Votre Serviteur
Simon André
Le pere du Défunt André
Vu par le Maire de Nuits à La requisition

62
63

De Mr. Mr. Androt & Jeanmonin Androt domiciliés
à Nuits pour Légalisation de leurs Signatures
Nuits Le 12 Vindemiaire 13

Le Maire de Nuits

Adhotte-Grez

A Dijon

A Monsieur
Androt, propriétaire à
Nuits Département de la Côte d'or
par Lyon à Nuits

6361

20
NEUF

A Monsieur
Monsieur Suvée
Gouverneur de l'académie
de France à Rome

Répondu le 13 Brumaire
avec Lettre an 13
à M. Bais

Androt propriétaire à Suits Département
de la Côte d'or

A Monsieur Guglielmi célèbre Compositeur
Romain et Membre de l'institut National
de France. à Rome

Monsieur

La Mort de Mon fils Vien de Nous être
annoncée par les journaux. C'est pour Nous un
Coup de foudre. Des chagrins les plus cuisants
Nous persecutent depuis le Malheureux Moment
a 23 ans au Moment de jouir de Ses pénibles
travaux faut il hélas que le fil de Ses jours
Soit tranché O Mort que tu M'est Sensible
Et qui M'accompagnera jusqu'au tombeau
Née Sans fortune j'ais fait plus que
Mon pouvoir ne me permettais. pour Son
avancement. Vue Les dispositions Naturel qu'il
avoit pour La Musique

64bis

permettez Monsieur que Notre famille Entiere
Vous comble des juste Remercieument qui Vous
Sont due d'avoir protegé Mon fils dans Ses travaux
Je Viens d'ecrire a Monsieur Suret Gouverneur
de l'accadémie de france a Rome pour avoir
l'extrait de Mortuaire de Mon fils. Ses Médailles
Et prix Gagné a paris. Son Violon, Sa Montre
Et le Montant de Ce qui Lui appartien, tant
En effet qu'autre &c. &c.

Comme Vous Ne Cessez de Rendre des Service
Nous Vous prions de bien Vouloir jettez Les yeux
Sur Les Demandes que Nous avons fait a Monsieur
Suret

Je Suis avec Le plus profond Respect
Votre tres humble Obeissant Serviteur
Androt

Nuits Ce 22. Vendemiaire an 13. de la rep. francaise

65.

20
NUITS

Monsieur
Monsieur Guglielmi célèbre
Compositeur Romain, Membre
de l'Institut National de
France
à Rome

à Mon Neveu.

Paris 28 ventôse an 13 —

Je ne reçois que par la poste de ta lettre du 8 = mais j'ai appris par la gazette de tous les reproches obligeants que tu me fais de ne pas répondre à tes lettres, dès le 8 de ce mois, que ta dernière que j'ai reçue le 28 de mars. Mon dieu que tu as bonne mémoire. J'ai été fâché que tu aies été si longtemps que tu étais dans ton poste sans recevoir pouvoir faire honneur aux engagements que tu avais contractés en partant pour te mettre à même de remplir pareils, j'ai été avoir mieux apprécié la générosité que tu as mise à traiter un associé de ceux que tu as laissé à Paris. Je te le ferai par d'autres ma part de désagrément avait déjà eu ; j'ai entendu que j'étais pour arranger cela dans une lettre que j'ai écrite le 6 courant. Je désire que ton égoïste disparaisse de toutes tes croyances bien aisé dans tes affaires mais j'étais pas bien riche, je serais bien fâché que tu aies pensé que je le pensais de toi. Il n'y a pas de honte à être riche ne mérite rien mais il faut savoir se faire pardonner quelque chose pour toi, j'en voudrais plutôt à ton cœur qu'à ta tête, il t'honore par ce sentiment de vouloir envoyer quelques bouteilles de vin à M. Gopel dans le quel tu as été avoir pour moi de bons procédés et la terrible sécheresse, il y a bien du malheureux dans tous

comme si Leland avait été mauvais de ne pas avoir
comme s'il pouvait y avoir un mauvais sentiment à craindre
pour envoyer un petit panier de vin pour ses
Messagères. je le méprise si fort que si j'avais envoyé
envoyé pour avoir vin qu'ils étaient dit qu'ils
n'envoyaient pas ils auraient dit de même en disant
envoyez Delagrave, mais cet beaucoup trop parler
d'eux. je voudrais que malgré que la soirée parfaitement bien
à Rome le projet désiré ne vienne pas mais le fond
comme moi que ait pas encore la tête, nous n'avons pas
besoin de nous étendre beaucoup là dessus nous nous entendons
très bien de cette soirée. Le bonne disposition de M.
Gilliéron et de son autre artiste de décider que la soirée
se ferait par la suite; je crois donc pas que la modestie
de Paretti se nous convienne beaucoup de quitter le logement
utile pour son travail. il ne faut pas négliger complètement
le Conservatoire. Métivet de M. Robert Lefort, tous ces
bons témoignages le désir d'avoir de pouvoir
ter cordialement comme de coutume d'exercer pour la soirée
de M. Paretti. Il doit bien tout les 15 jours être
le 8.e abonné à jouer au 1.er de Mars après le 1.
j'ai vu la maladresse de leur témoigner le désir
d'y avoir une retraite je leur ai dit que je croyais
qu'ils pouvaient avoir cette déférence pour toi.
Il doit paraître de mon avis de ce jour nous
l'entendre il ne m'en pas fait d'autre mais

il ne t'écrit par même envoyé un petit
mot aujourd'hui ne garde de [illegible] pas [illegible]
devant tous [illegible]. La chaise du père Gopet
est très nombreuse mais il ne paraît pas que cette
fois on ait envoyé [illegible] camarade au prochain
concours : Marcel a ce que tu dis travaillé comme
[illegible] il aurait mérité qu'on fasse très exactement le [illegible]
récompense de se [illegible] par [illegible] sur lui
au moins [illegible] cette fois. Pourtant que Monsieur
va se [illegible] avec la fille naturelle de Jardel
mais il te [illegible] peut-être [illegible] avec [illegible]
tous adresse. Je te [illegible] de [illegible] pas de
calculer d'argent ne [illegible] pas tout instant.
Je comme je l'espère te revient en homme
sans dettes je pourrai peut être te faire [illegible]
d'[illegible]. Un artiste qui veut se distinguer ne
doit [illegible] que de son art ; tout ne s'apprête
pas à [illegible] de [illegible] c'est ce qui fait qu'il y a si
peu de grands talents ayons toujours devant
les yeux, que tout attend de grandes choses de toi
afin de pouvoir tenir parole. Marie a grand besoin
de raison ; elle a [illegible] pour de son mariage et
[illegible] sans cesse avec [illegible] tremble pour [illegible]
[illegible] beaucoup [illegible] ta mère. Ménage ta santé
et [illegible] rendra un homme [illegible] comme au moral.

Ton père

677bis

A Monsieur

Andrioi procureur de la cour

Souveraine du Palais de Turin

= A Turin

à mon Neveu à Rome.

Caen le 26 Gal an 12

Jamais mon cher ami je ne me suis trouvé si embarrassé pour répondre à ta dernière lettre que je viens de recevoir. Elle me prouve de plus en plus l'amitié que tu me portes, et je t'en remercie de tout mon cœur. Mais je ne sais comment m'excuser auprès de toi de mon long silence. Il me semble qu'aucune excuse ne peut être admise, et cependant je vais t'exposer les motifs qui m'ont empêché de t'écrire plus tôt. Tu sais que j'ai toujours eu pour habitude de ne jamais répondre à une lettre sur le champ, mais toujours après avoir reçu la réponse à la précédente. Cette règle que je m'étais imposée m'a souvent fait de la peine, mais je n'ai jamais pu m'en départir. Aujourd'hui, cher ami, je me trouve dans un cas tout différent. Je ne sais comment m'excuser auprès de toi de mon long silence. Il me semble qu'aucune excuse ne peut être admise, et cependant je vais t'exposer les motifs qui m'ont empêché de t'écrire plus tôt. Tu sais que j'ai toujours eu pour habitude de ne jamais répondre à une lettre sur le champ, mais toujours après avoir reçu la réponse à la précédente. Cette règle que je m'étais imposée m'a souvent fait de la peine, mais je n'ai jamais pu m'en départir. Aujourd'hui, cher ami, je me trouve dans un cas tout différent. Je ne sais comment m'excuser auprès de toi de mon long silence. Il me semble qu'aucune excuse ne peut être admise, et cependant je vais t'exposer les motifs qui m'ont empêché de t'écrire plus tôt. Tu sais que j'ai toujours eu pour habitude de ne jamais répondre à une lettre sur le champ, mais toujours après avoir reçu la réponse à la précédente. Cette règle que je m'étais imposée m'a souvent fait de la peine, mais je n'ai jamais pu m'en départir. Aujourd'hui, cher ami, je me trouve dans un cas tout différent. Je ne sais comment m'excuser auprès de toi de mon long silence. Il me semble qu'aucune excuse ne peut être admise, et cependant je vais t'exposer les motifs qui m'ont empêché de t'écrire plus tôt. Tu sais que j'ai toujours eu pour habitude de ne jamais répondre à une lettre sur le champ, mais toujours après avoir reçu la réponse à la précédente. Cette règle que je m'étais imposée m'a souvent fait de la peine, mais je n'ai jamais pu m'en départir. Aujourd'hui, cher ami, je me trouve dans un cas tout différent.

il faut bien que le médecin sache que ta travailles
d'une douce satisfaction après laquelle je crie
si ardemment : je vois avec plaisir que ta habitat, mais
prends bien garde de ne pas blottir ton corps
de personne ; d'homme pas du tout, excepté celui
dont je suis avare de ton jugement sur le cœur
de ta chair, hélas je ne le sais pas tout mais devine
imparfaitement : cinq à sept fois bien douce ta face
en dépit de ton teint qui fait tant qu'il y avait
un pâle que ta star porte. tes cheveux d'un fort
des Basses, et des Basses bien accidentés, étendues
par ta face pâle une chevelure que je crois avoir demandé
ce dont je suis bien fâché et je ne crois pas avoir
plaisanté dire ne la rougeur garde d'être abondante
rien rayant par le même visage qui ne soit pas
mystérieux j'y ferai à tâtons ses amours. Mais ce qui
fait Michel et Thomas conte-là par encore en Thomas
d'offrir plaisamment un dîner à la taverne ; y a-t-il rien
qu'il y ait avec que je t'ai dit au deux jeunes
coquins : cela m'est pénible par qu'il en fait journellement
à demander quelque petit service à la taverne, pour lui avoir
dit d'engager M. Bonvicini à être moins parole mais être
fin ou je ne le ferai pas comme que je dirai qu'il ait annoncé

à Dijon à cette chose, qu'une telle chose déjà dans la société, qui est mettre de même désagréable de la saison pour un bien d'être à ce M. Bonnivet, sur place qui a par encore un retard de faire acquérir tant pour moins; à ce qu'il me bien pris de lui de même pour tacher ici de faire savoir une place dans la Légion d'honneur pour ceux qui sont de service ordinaire. Il me demandait seulement à prendre quelques renseignements: il me dit que tout cela pourrait être à ce qu'il me demandait à ce qu'il me dit que j'avais pas encore avant qu'il me parle à Dijon à la demande pour lui de la ville de Dijon à la place dans cette partie à laquelle je savais que soit travaillait, mais j'ai pu demander à la partie de la société je me suis pris ici, il y était de demander à quelques capables que sont les personnes que soit pour bien parler dans la société où je me trouve. M. de Rodemack me que j'avais vaincu d'autre fois par encore un état de grave ... deux parties de la Cour de Justice qui ne me dit ce qui se passe aujourd'hui que nous avons [illegible] Dijon, est sans doute de jour d'hui que nous avons [illegible] de notre Revenu. Dans ce qui est là, ici je dis que je ne dis rien, me dit de là à Dijon de la bataille de rien à mon chien ami à ménager toi de [illegible] pour tout attendre ton nouvelle = Thiroux

69 bis

Caen 26 floréal an 12

70 69

A mon Revau.

Mon cher ami reçu le 28 [illegible] ta lettre datée du 18 même mois. Beaucoup jouis de celle que nous y trouve intéressante mais fâcheuse écrite dernièrement le 23 du même mois de Germinal, j'ai vu M. Lefol avec qui j'aime bien entretenu fort longuement de toi; il ne fait à regretter à jamais il avait connaissance de la lettre que tu avais écrite à M. Robert et celle qui avait écrite à Mr. Michel que j'ai vu aussi savait dit au fait. Il se paraît par que Michel lui avait communiqué de celle que tu lui avait écrite. M. Lefol dit que j'ai vu en particulier je regrette beaucoup de n'avoir pas pu te faire bien de ta part pour le théâtre de Rouen, mais d'avoir vu dit je dois voir jeudi prochain 29 courant le matin, M. Lefol pour l'engager à porter de la demande dans cette assemblée générale des actionnaires de l'engagement. Tout à été terminé statué de la décision que tu as envoyé mais d'après de causer de cela avec M. Lefol de vive fort bien fait à toi, je suis fort satisfait de la manière dont tu as pu porter avec eux

7033

tout. la conduite honnête et modeste ne manquera
pas d'être mise en parallèle avec celle de tout
les autres élèves qui quand ils ont remporté
un prix se croyent au dessus de tout, traitent
de rogneurs au dessous d'eux de tout faire
et ne font pas de faire un si grand sujet
que de contribuer à la réputation
de leur maître, voir même de contribuer à la gloire
de leur patrie, ne voyant pas avec plaisir
que le mérite leur fasse la plus petite
ombre, ne cherchent qu'à le décrier par de bas
moyens, ne cessent pas d'être jaloux d'un
d'un ouvrage qui décore une ville entière,
cela prouvera toujours très bien en faveur
de cette prudence dont on jugera de tout
honnête homme artiste que sera celui que tu aura fait;
et pour les gens de goût toute
l'honneur de cette querelle retombera sur Montpellier qui aura
eu les leçons de ceux qui voyaient avec une jalousie
déplacée qu'une jeune homme de grand talent
eut de la réputation, ils sont toujours sûrs

71 75

Pâdmire était sur ma dente. Le pôv[re] [illegible] d'avoir
[illegible] beaucoup de son Elève! Et dit en souriant
laissez le faire; laissez le faire: ah! Mr. Dut
mais des [illegible] quelques fois, mais on [illegible]
manque [illegible] tout ces jeunes gens de tout [illegible]
qui s'annoncent [illegible] grandes espérances les-
ont [illegible] dans les [illegible] du mariage [illegible]
[illegible] parle avec [illegible] plus d'esprit que
de moi. Voyez le trait [illegible] d'introduire
un nouveau système de musique en France. —
Mr. Gaspari vient [illegible] encore de noyer son [illegible]
après avoir échappé à la requisition par [illegible]
était [illegible], il avait été [illegible] pour service dans
des [illegible] compagnies de Volontaires que [illegible]
des petites hommes de [illegible] qui [illegible]
redire M... [illegible] aubain prêt de [illegible] de [illegible]
par. Tuar d'a recevoir une [illegible] de M. Barthé-
lemi [illegible] dans [illegible] un petit billet pour [illegible]
que je vous [illegible] de [illegible] nouvelles de
que la [illegible] [illegible] de la Musique avec un [illegible]
qui le [illegible] beaucoup. Je n'ai point entendu
parler de [illegible] depuis me dire que je [illegible]
le 17 [illegible]. la [illegible] ne fut point contente de [illegible]
[illegible] beaucoup [illegible] de même, [illegible]
vingt fois [illegible] de son [illegible] avec [illegible]
[illegible] bien [illegible] [illegible] par
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] Mozart

A Monsieur

Androl artiste peintre

du gouv.t français

à la Casa de la France à Rome

Lettre de Mr. Androl Pensionnaire
Medicin Morba, l'Academie an 1806 mss

Paris le 6 Messidor an 12

71-72

J'ai reçu avec votre chère lettre du 27 [illegible] et j'ai vu par la que vous étiez encore à Dijon. Je croyais que vous étiez déjà à Lyon pour votre affaire et j'avais écrit une lettre à M. Berard, dans laquelle je lui disais que je connaissais votre parenté avec sa femme et votre intention de le voir. J'ai vu aussi que vous étiez à Dijon M. M. Vitet et Lopez. Vitet m'écrivait que vous pouviez faire un opéra, mais la pièce de Lopez a voulu encore faire un [illegible] tout de son nom; mais M. Lopez, je ne sais pas encore débuter au théâtre, quoique vous [illegible] tout encouragement à cela. Je crois avoir un grand succès; ils disent même que votre talent à faire connaître au théâtre, que de votre ouvrage. Je sais que j'ai eu avoir leur connaissance, mais je ne sais pas encore été d'abord avis. Quant à Méhul, lui écrit à ce sujet et dans peu vous aurez son opinion. M. Lopez doit [illegible] aussi, il se [illegible] beaucoup il y a fort longtemps mais je sais qu'il se fait vieux, et que toutes les facultés d'imaginer [illegible] personnellement fort content de votre mariage. J'espère bientôt que vous serez de retour à Paris, vous ne voyez pas [illegible] Mayence des [illegible] longtemps. Il se passe [illegible] dans cette [illegible] il y a [illegible] au moins pour prendre le jeune. Nous [illegible]

par M. Bastide. il se trouve de chaleur quand
à la couverture, j'ai été obligé de la couvrir moi-
jusqu'à ce que mon père toujours incommodé
de ce mal ne veut pas entendre à rien.
il voudrait encore que je retourne pour tâcher
de décider mon père à le laisser à faire
mais M. Bastide jusqu'à présent sans réponse
son autorisation, ce qui me fait toujours
craindre sa réponse, il vient de la cimenter
mais Dieu que je voie décidé ma position
je me sens présentement bien chez M. Bougrila
et toujours chez eux. il y a deux jours que
je lui laissai un mot que j'avais fait d'avance
dans lequel je lui parlais de tout, de la décision
de voir réaliser le supplément qu'il avait fait
concevoir et aussi de l'avis que j'ai eu de parler
avec lui à ce sujet; jusqu'à présent qu'il ne me
donne un rendez-vous très prochainement.
Dec 8 — nous avons été avec Dieu M.lle Grosdidier sa fille
Mlle Blanche dîner à Pierrefonds de là nous avons été à St Jean
manger des Pâtisseries et faire le chemin
jusqu'à notre habitation de la Maison, à St Sévérin. elle a
encore beaucoup marché de ses mains; la température
fut douce qui nous fit finir la première partie de la
journée sans nous fatiguer. j'avais retardé d'écrire de

par M. Bailly. il la renvoye de chez lui quand
à la rencontre, j'ai été obligé de le revenir moi-même
jusqu'à ce que mon père soit ici. Mais il est arrivé
de ce matin seul. Il est arrivé à Paris
il voudrait encore que la relation pour tacher
de décider son père à se rendre à Paris
mais M. Bailly jusqu'à ce moment lui a refusé
son autorisation, espérant que mon père
viendra de lui-même, il vient de lui écrire
ma lettre que je vois décidé à monter Bailly
je me suis présenté plusieurs fois chez M. Bougrille
et toujours mal entendu. il y a deux jours que
je lui laissai un mot par lequel je lui faisais part de mon
dessein, lequel j'allais partir et le dessein de
revenir réaliser le voyage qu'il m'avait fait
concevoir et auquel je n'avais pas encore
avec lui à objecter, je lui écrivais pour qu'il me
donne un rendez-vous le plus prochain moment.
Hier — nous avons été avec Mme Gros chez Mme de la fille
Mauchamp dîner à Pierrefonds de là nous sommes allés à St Denis
manger des Pellemoux à Clairvaux à fait le chemin
presque entier de la Maison, était superbe. elle a
encore beaucoup maigri de ses maux, la tête
paraît douce que nous finirons la même partie de la
soirée demain ou après. j'avais retardé d'écrire
cette lettre parce que je croyais que M. Bougrille
se retirait à portée de Clairvaux quelques heures avant
ce que la diligence de Soissons passe pour savoir
si je devais attendre ma dernière ou non. Mais comme je n'ai
attendu à écrire que la journée d'hier pour
pouvoir à rencontre la Cie la malle-poste pour
écrire et que tant à parler de ce projet
aspirait après le concours je le fera connaître
ce matin. j'attends d'être à même à vous parler
de quelque chose que je crois M. Bailly
est une personne très honnête et très
— comme elle est — pour
elle y prétend pour — est un mal nécessaire
et aucun sacrifice de notre part pour lequel
je n'ai pas attention de faire notre intérêt je suis
à l'avance de la satisfaction que nous
aurons de nous voir bientôt ensemble.
Portez-vous bien, nous vous répondrons bientôt.

Amitié

936bis

A Monsieur

Andrau Auditeur Deuxième Maître

de la Cour Fiduciaire du Palais

de France

A Rome

Paris le 8 thermidor an 12.

73 74

Je réponds à ta lettre, mon bon ami, à tes deux
lettres des 8 et 22 messidor dern., ta longue
j'ai été quinze jours absent de paris, à
accumulé les affaires et j'ai à mon retour j'ai été
chargé en chef de la direction du contentieux
d'un nouvel établissement de Messageries
appellées Vélocifères; tu vois que voilà beaucoup
d'occupation pour un homme seul, mais garde
toi de croire que je t'en aime moins. Souvent
c'est que je t'oublie; ta mémoire m'est aussi chère
tous les jours plus intéressante et, s'il est possible
pour occuper cet et notre plus fréquente
et plus agréable récréation. je me garderai
bien de te gronder pour n'avoir pas attendu
ni ma réponse ni celle de MM. Lesueur
et Méhul pour faire un opéra. ce n'est
pas ta faute, mais bien la mienne et encore
plus la leur. ils m'avaient bien promis qu'ils
t'écriraient et il paraît qu'ils ne l'ont pas encore
fait. ils ont encore éprouvé quelques désagrémens
depuis le rapport fameux, il est traité de la
chapelle de l'Empereur. ils ne sont certains

74 bis

par une fille d'une petite pour le théâtre dans
la chambre que tu as laissé par mère en état
elle peine avec Lucien Mobert tu dois bien penser
que Victor a profité de ton absence pour les
dire un peu tout ce qu'il pensait que tu
espère bien je te prouve que tu auras une
telle satisfaction de tout mon petit bonheur
je crois par là que tu seras bien heureux
d'être sorti de ta conservation avec la Romaine
de la Guerre il paraît bien abandonné à bien
de la peine. Les bords de la Seine ont été dans
il paraît que cela a peu à un beaucoup de dégâts
Depuis mon retour à Paris je vais presque
tous les soirs au théâtre de la Porte
Saint Martin pour voir jouer Frédérick
Lemaître qui est vraiment un acteur
de génie. Je vais aussi quelquefois aux
Variétés, aux Folies Dramatiques, aux
Délassements, aux Funambules, aux Folies
Nouvelles, aux Bouffes, aux Italiens, à l'Opéra
Comique, à l'Opéra, à l'Odéon, à la Gaîté,
à l'Ambigu, à la Porte Saint Martin, à la
Comédie Française, à la Comédie Italienne,
à la Comédie Française, à la Comédie Italienne,
à la Comédie Française, à la Comédie Italienne,

me appeler mon ange car tu es de tout
ton cœur de tout ton tout ma tourterelle. je suis
fâché d'apprendre que ta ne prends aucune
récréation ; que tu t'ennuies de travailler
trop au point de te rendre malade
tout ce projet. toutes tous mes espérances
les plus flatteuses seront d'y associer
ménager ton petit toi pour tous nous
et pouvoir réaliser les espérances que
chacun conçoit de toi. je suis bien aise
que ta nouvelle demoiselle de société
était une jeune homme bien intéressant et
d'un tempérament de grenadier. nous tâchons
chaque jour de suivre dans ta conduite
que je vois dicte une conduite glorieuse de travail
soutenu et nous berce toujours de nos espérances
sur Docteur Esperance. ménage toi mon
cœur ami dans cela tâche pourtant par ton
travail de te rapprocher de nous. donne la
preuve de ce que j'attends de ton courage
mette bien précieuse. je ne voudrais tenir
que deux mots de ton petit visage. ta tante
t'embrasse. Marie pourrait rougir quand on lui dit
que son neveu l'embrasse = Hyeros

75 bis

Nantes le 12 fructidor an 12 Sorti le 21 Vendemiaire an 13 à minuit

75 76

je te rapelleray à Mon Cher ami que quil avoit été convenu en partant a Nantz que Nous Nous donnerions réciproquement de Nos Nouvelle que le tems limité Serait de 3 Mois en 3 Mois voila 6 Mois passez et je ne reçois rien tu doit jugé combien Sela donné dinquiétude a toutes la famille Surtout Sa Chant que tu est dans un pays ou les Rouges Sont Sujet détre Malade autre Motifs Cest que dans la dernier lettre du 7 floreal tu Nous disoit que tu Souffrait des dent et de la tête toutes les Choses Nous obligé de te prier prond que tu te rapelle quil faut absolument Nous donnez de 3 Mois en trois Mois Connaissance et de la Sante est des prograit que le fait Cest une Satisfaction que tu peut donnez a la famille qui la désire tant je Sis que léloignement quelque fait faire perdre pour le moment le Souvenir de Sant qui Nous Cherisse ajuste titre Mais en renouvellant De tems en tems les Sentiment Naturelle Sela revient toujour à Sont but ainsi Mon ami rapelle toy quil faut Nous donnez le plus Souvent que tu

7663

pourra de les Nouvelle ta Mere depuis le Moment
des 3 Mois passer elle ne fesoit que de Nous
répeté quil falloit lécrire Craignant que tu ne
fut malade
Ils ne Separe pas de jour que tout Ensemble
Sauve que tu et a rome ne Me demande ce que
tu fait de la renouvelle ta Cor plus les
impatience de recevoir un lettre pour pouvoir
donner Satisfaction a tout ceux qui Sin
teresse a Nous et principalement celuy
je vient davoir un place dans les droit réunis
a Nuits Cette place Ne Sera pas bien lucratife
Mais aumoin elle Me donnera de occupations et Me
peut en faire avoir une autre Meilleur par la Suite
et je Croit que Simonin pourra bien être placé
plusieur personne Sinteresse pour luy adieu Mon
ame tandis ta famille aland de les Nouvelle

Androt

Je Vous prie Mon cher frere de prendre
En Consideration le Contenu de la lettre
de Mon papa. Vous ne Saurié croire

77 ~~76~~

avec combien de joie nous aspirons
Vos Chere Nouvelles. Vuë les Cause
Ci-dessus énoncée

Rien de Nouveau digne de Vous
Apprendre Sinon que les pluies Continuel
et le Débordement des Eaux ont occasionné
dans toute la France de Grand désastre
heureusement que Nous n'avons pas Eprouvé
ce fleau

Daigner Recevoir de Souvenir de
Nos Amitié Votre Sœur

Simonin Audrot

Suite ce 14 f.o au 12

Q 916 bis

A Monsieur
Monsieur Ingres. —
pensionnaire du Gouvernement
français à l'Académie de
France
à Rome

102. 178

France
à Nuits. Côte d'or le 16e Pluviôse an 12. (6. 8. 1804. v. S.)
Répondu le 13 Brumaire an 13

Monsieur Suvée Directeur de l'académie de France à
Rome

J'ai lu sur la pag. 35. du Moniteur, que la Classe
des Beaux arts de l'Institut national, vous avoit nommé
Son Correspondant: que celle-ci s'honore reconnoître le savoir
artiste et les Services rendus: comme ami particulier des
beaux arts et B. lettres; j'ai cru devoir vous présenter mon
Compliment Sur ce nouvel honneur: et comme tous
mes offres de Services dans mon pais, si vous faites usage et
désir des vins de Bourgogne dont je suis propriétaire et ne
connois ici personne; vous pouvez vous adresser à moi
avec confiance; quand cela vous conviendra. = nous
avons commencé dans notre Cote nos vendanges dig.
du 4.

J'ai saisi cette circonstance pour vous prier d'une
plaisir: le jeune Androt Musicien, qui avoit mérité le
1er. prix de composition et envoyé par le gouvernement à
Rome, vient d'y mourir: il étoit connu à Nuits, et est né à
Paris; mais Son père et mère; qui ont toujours demeurés

7978

dans notre ville, un désolé de la perte de cet enfant de 22 à 23 ans, qui donnoit de sa moralité et de ses talents les plus grandes espérances ; qu'il veut encore se justifier par devoir enfin de 2 morceaux de sa composition, dont celui intitulé Le Plus-gouté : comme ils sont des enfans et petits enfans, et qu'ils ne jouissent pas d'une grande aisance : ils désireroient savoir de vous, par l'intermédiaire de M. Guyot, lui Maître de la Chapelle de la S. qui lui servoit de Mentor et de Mécène : si à la mort de leur enfant : il a été fait un inventaire des effets qui lui appartenoit, et ce qui pourra leur revenir à ses parens, déduction faite des frais.

Vous pouvez également disposer de mon enfant dans ces circonstances.

Agréez mes Salut et Considération distinguée

E. De Bay père

Homme de loi, ancien Conseil g.d de Flandre à Ostende et Receveur de la ville de Ninove

49 bis

1

Monsieur

Suivée Peintre, Directeur de
l'Académie de France à Rome;
Correspondant de l'Institut national
à Rome.

Italie.

80 79

Rideot a Nuits, Cote d'or le 4 pluviose an 13

Reponde

A Monsieur Suvée directeur de l'école française des Beaux arts a Rome

Monsieur

Ayant appris par les papiers public la fatalle Nouvelle de la Mort de Mon Malheureux fils Moi pere infortuné j'ais chargé Mon Gendre de Vous écrire dont la Lettre est appostillé par Mr. Le Maire de Notre Comune, afin de Savoir La Vraie Et Sa Veritable Maladie pour Lever tout les Soupsons de Cette Mortelle Envoragé Comme pergonese, dans cette intervalle j'ais Recu une de Vos Lettre En datte Du 21. Vendamiaire an treize Et Son Eptrait de Mortuaire En italie, je Vous ai Répondut de Suitte que Mes intention étoient que Vous usiez La Complaisance de Me faire parvenir tout ce qui Lui appartenoient Suivant la Notte que Vous Avez prise En presence des Mrs. Vata Et Dominique Carton que Vous usiez a Vous payer des Dépenses que Vous avez fait pour Luy, Et En Même temps les juste Remercievement Qui Vous Sont Dues,

Je ne Sait Si Mes Lettre Vous Sont parvenue

80bis

Mais je n'ais Reçu aucune Nouvelle,

Je Vous prie donc M.r de bien Vouloir veiller
Dans prévision un Si long Retard, et elle faire
Réponce Le plus promptement possible, En cette attente
Daignez M.r agréer et M.me Votre Epouse agréer
Les plus profonds Respects de Votre famille Entière
Votre très humble Et très obeissant Serviteur

Arnaud

20
NUITS

A Monsieur
Monsieur Suvée Directeur
de l'Académie de France
A Rome

Et 82

Réponse —

Monsieur

Je Viens de Recevoir L'Extrait de
Mortuaire De Mon Malheureux fils.
que Vous avez bien Voulu Vous donner
la peine de M'envoyer
De Combien De Remerciement Monsieur
Je Vous Suis Redevable. Ainsi qu'a Madame
Votre épouse de tout Les Soins. Et peines, que
Vous Vous etes donné pour Mon Enfant
puis que le Malheureux destin M'en
prive. Et que Vous M'êtes à ma disposition
de Ce que je doit faire de Ce Qui lui
appartien; Je Vous prie de bien Vouloir Me
faire passer tout Ce qui lui appartien En
Général. Conforme au détaille que Vous M'en
avez fait. Qui Se Rapporte Bien a la Note
qui M'a laissé a Son passage a Nuits.
Et de Ne pas oublier toute Sa Correspondance
Cachetée. Ou Non. Car je Dois aller a paris
dans quelque temps ou je ne Forez pas un Devoir
De Leur faire une Visite

82 bis

Je doutant Nullement de Votre exactitude
Il est inutile de Vous la Recommander
L'accélérité Sattens apres elle pour Mon
Voyage de paris;

Daignez Monsieur Agréer de Votre
famille Entière Les plus profond Respect.

Votre très humble
Obeissant Serviteur
André

Nuits Département de la Côte d'or
Le 14 Brumaire An 13.

P. S. Si quelque chose de Sa Composition Vous faisoit
plaisir. Vous pouvez disposer d'en prendre Copie. Et m'Envoyer
L'original

83

28
NOV 18

Monsieur
Monsieur Suréé Directeur
de l'académie de France des
Beaux-arts A Rome

Jaune
à Nuits, Côte d'or le 4e Prairial à 13.

2384.

Monsieur

Depuis la réponse que j'avons ai fait le 14e pluviôse 8e
à laquelle je suis sans nouvelles de votre part: le père d'
andot votre disciple; toutes les fois qu'il me rencontre me
demande si vous m'avez chargé lui avoir adressé tous
les effets de son malheureux fils; dont il vous a plu faire
Mention à sa mort; et qu'il attend avec le plus grand
empressement: j'ai bien parlé ensemble en écrivant.
Pothuaba M. Cubizolles qui est décédé peu de tems après
votre lettre du 15e Brumaire 9e. est mort remplacé à
l'institut.

Le Séjour de votre Empereur et Roi en Italie et
peut être à Rome peut vous rendre utile, pour faire vos
Voyageurs de savoir que j'ai à Marseille cy devant Commissaire
de la Salud N°. 8. M.M. Castellières 6. caisses de vins
rouges vieux de Nuits 1. qualité faisant 300. Bouteilles sans
6. marques: = et vingt quarteaux aussi vieux 1. qualité de
Nuits de 66. Bout. environ chez M. Collique dont le prix ici est
de 135. francs: il n'y aura à rembourser sur les quels la voiture
sera prise. Si vous pouvez s'il la vous convient les faire
vendre. agréez mes Salutes et Considération distinguées,

P. De Bazpère
avocat

85

20
JUIN

à Monsieur

Suvée Directeur de
l'académie de Peinture
des Français
au Palais
à Rome; Italie.

Demander à Mr Lavaggi à combien est Louis.

Audiot propriétaire à Huit Cote d'Or
2 Monsieur Suite Gouvernement de l'Académie
de France à Rome

Répondu le 6 Brumaire
an 14

Monsieur

après Vous avoir Ecrit plusieurs Lettre sans
avoir de réponse. je me Suis permis d'Ecrire
à Son éminence Monseigneur Le Cardinal
qui ma fait l'honneur de me répondre que
Vous l'attendiez qu'une occasion favorable pour
me faire passer Les Effets de feu Mon fils.
afin que cela me coûta Moins,

Vue les Circonstance de la Guerre Actuelle
il paroit que cette occasion Seroit trop
tardif Et que Les Colis pouroit
Endommager Ses Effets de Laine, C'est pourquoi
Monsieur je Vous prie de Bien Vouloir M'envoyer
tout ce qui appartenoit à Mon fils Suivant
La Notte que Vous M'avez Envoyé avec Son
Extrait de Mortuaire. Soff Les Brouillons
de Musique qui ne Me Servit d'aucune utilité

Il Vous plairat aussi Monsieur de Bien Vouloir
changer Ces argent papal pour de l'argent de
France

Daigner Monsieur ainsi que Madame Votte épouse
agréer Les Respects de Votre très humble obéissant Serviteur

Audiot

86bis

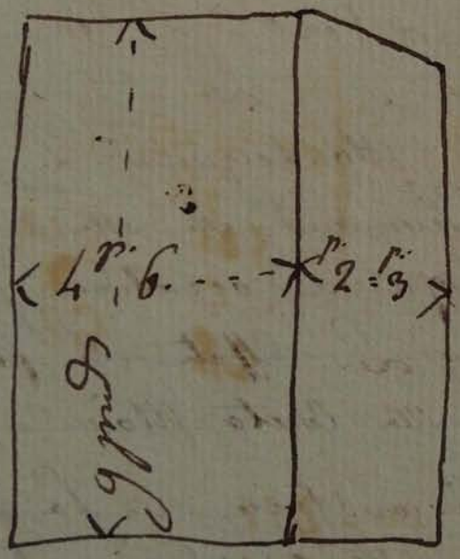

N° 31

27,247 = 25
20312 = 34
6934 = 91

27

9/4 = 6 ..

	— 9	= 50
	8	= 00
	4	= 00
	6	= 00
	6	= 00
	— 9	= 50
	— 9	= 00
	—48	= 00
		112 = 00

adevaere

8755

Mr. Mondieu

Mondieu

Mondieu

à Nuits, Côte d'or le 15 7bre 1805.

Monsieur — Répondu le 28 messidor an 14

Depuis long tems le chef de notre maison, attend relativt au fils et à la famille Audrot réponse à ses lettres des 14 pluviose et 4 prairial dr.

pour vous les remémorer, nous vous joignons pour vous, vos amis et célébrer la paix continentale qui s'approche une des circulaires de notre maison: vous pouvez disposer de notre bonne volonté, quand il vous plaira; mais avez l'attention important de faire arriver nos vins à Rome dans cette saison ci; nos vins étant trop légers et trop délicats, pour traverser l'Italie par les chaleurs; mais une fois rendus dans vos caves qui sont fraîches; nos vins s'y soutiennent et supportent à merveille et ce par experience du Cardinal de Bernis et autres.

Sans doute que la facilité avec laquelle le Roi de Naples, a laissé entrer dans cette ville et son port les anglais et Russes, ne vous donne pas d'inquiétude pour devenir le théâtre de la guerre; que les français repousseront au plutôt loin de vous; en renvoyant leur général St Cyr chasser nos d. ennemis, le Roi et la Reine de Naples des états qu'ils n'ont plus droit de posséder: ils deviendront comme le Roi de Sardaigne roi de Sicile seulement;

agréez nos saluts et considération distinguée,

E. Debasse fils

P.S. dans le tems que notre ~~Évêque~~ Pape actuel était Cardinal et Évêque d'Imola; il manda au chef de notre maison, entre autres choses, le 20 avril 1785.

« la ringrazio intanto della graziosa offerta de vini de Borgogna, de quali in caso
« di doverne provedere, non mancherò di profittare de' suoi favori. »

ayant toujours été absents de France pendant son service en révolution, nous avions perdu cette connaissance, que nous aurions cultivée plutôt si cette lettre que nous avons trouvé en rangeant nos papiers et Bibliothèque, nous fut tombée plutôt entre les mains.

en conséqce nous vous prions de nous mander directement et promptement, s'il est plus convenable que nous écrivions directement à sa Sainteté, en lui envoyant copie de sa lettre, pour lui en remémorer le contenu: si oui, je puis vous adresser ma lettre pour sa Sainteté, que vous lui ferez remettre vous même; ou si c'est à un de ses ministres Doria, Lorch, Consalvi, Somaglia, Zavorella ou Oriente; que nous devons nous adresser auquel. les d. C.D.B.F.

886 bis

à Monsieur

Suvée Directeur de l'école
de peinture ; et Correspondant de
l'Institut national de France
au Palais
à Rome : Italie.

1. 27
2. 63

P.S. dans le tems que notre ~~Evêque~~ Capeau fut élevé Cardinal et Evêque d'Imola, il mande
au chef de notre maison, en ses autres lettres, le 20. avril 1785.
// la ringracio intanto della graziosa offerta de vini de Borgogna, de quali in caso
// di dovermi provedere, non mancherò di profitare de Suoi favori. Le
ai aut toujours été absents de Rome pour longtems; on en révolution, nous avions
perdu cette connoissance; que nous aurions cultivée plutôt; si cette lettre que nous
avons trouvé en rangeant nos papiers de Bibliothèque; nous fut tombée plutôt entre les
mains.
en conséq.ce nous vous prions de nous mander d'abord et promptement: S'il est
plus convenable que nous divisions d'abord à Sa Sainteté, soit lui envoyant copie de
la lettre, pour lui en remémorer le contenu: = ou s'il y a plus vous adresser malette
pour Sa Sainteté, que vous lui ferez remettre vous même; ou s'il est à inde ses-
mineté Doria, Forest, consalvi, Somaglia, Zavarella ou autres; que nous devons nous
adresser auquel. les S.t l. J. B. Cl.

89

Rome

A Nuits, Côte-d'Or, le 20.e Germinal an 14 (1805.) 15.e X.bre

Monsieur Suivé à Rome

Si vous faites usage de Vins de Bourgogne, en désirez des Propriétaires, et n'y connoissez personne, adressez-vous alors :

Pour les Vins de Nuits et Côte-Nuitonne, en 1, 2 et 3e. qualités, à Mr. Edme DE BAYS, père, Avocat ;

Ou à Mr. DE BAYS, fils, Receveur des Contributions ~~et Droits Réunis~~ de ladite ville, associés sous la raison de commerce *E. DE BAYS et Fils, à Nuits.*

Par commission, ils vous fourniront des Vins de Beaune, Vollenay et de la Côte-Beaunoise de Dijon, Chambertin et Côte-Dijonnoise, Châlonoise et Mâconnoise, et tous autres Vins des Côtes du Rhône, Bordeaux et Champagne, Vins de liqueur et étrangers, Eaux-de-Vie de Languedoc, Vinaigres, Huile d'Olive, etc. etc.

1.ères qualités PRIX DE NOS VINS, vieux, rouges, blancs.

1.° laqueue de 2 hect. ou 500. Bout. à 1800 fes et 2 mil francs

2.° la Bouteille des 2 mis à 4 t. 50 c. et 5 fes

an 13. (1804.) laq.e de 5. et 600 fes Bout. 1 t. 35 c. = 1 t. 40 c.

an 14. (1805.) l.q. de Soubraé de 250 à 300. francs

5. champagne . . . .

6. Bordeaux

7. mise de rentrée de la cap.e malaga, muscats, Frontignac &c

Salute. E. de Bays et fils

N. B. Dans ces prix ne sont compris les droits du Tonnelier, Emballeur, Ouvriers, Droits Réunis, Voiture, Octrois, à rembourser en sus.

Ricevuto tre piastre per
il primo Mese dell affitto -
del piano forte.
all. ventidue di Gennaro 1804.
proprietario del Detto piano
Carlo Arnoldi

Moda Corvi habita à San Lorenzo
Francesi nel palazzo in Contro alla Dua
mondragone

7 51=10
11 2 14=40 1=82
3=5 69
14=1 ? 60

2=51

Lista di spese ordinarie del
mese fatto mi dato 1409

Lipra dela chandella - 20
Chazza di musicha - 00
foglietto 20 - - - 30
Per corda del violino - 15
Per la gerecha per violino 05
in chiostro - - - 05
Per chazo bianco in pano 00
Altra lipra - - - - 14
tinta per le scarpe - 20
La masata del sudetto mese 50

Di piu altra lipra cioccolato 20
ca dal regarde M.o andrea 1.82

adi ultimo detto
ho pagato
ricievuto pezoli

1.62
1.82
18:2

Biancheria. Androt

10.	Camise	0	50
7.	fazoletti	0	6
1	d. de Moulane	0	2
1	Corpetto	0	5
2	p. de Calzette et 1. de Merze Calzette.	0	3
3	Barettin.	0	3
		0	69

Payée pour Mr. Androt
Reçu la Somme de Sus

Io Sotto Scritto ho ricevuto dal Sig.r Direttore dell'Accademia di Francia Scudi nove per Tre Medi e-affitto di un Bianzale da Me affittato al Sig.r Andrei che mi deve il giorno della Sua Morte Roma questo dì 21 Xbre 1804 Tic.o 69 = =

Carlo Arnold. ——

état de mon linge en 2

ma garderobe.

× Chemises de jour ——— 6
× Chemises en cotonne ——— 6
× mouchoirs de poche ——— 12
+ Cravattes ——— 3
× Cravatte de mousseline batiste ——— 4
+ Cravatte de mousseline double ——— 4
Cravatte de batiste ——— 2
× Cravatte de couleur soie en coton ——— 1
× bas de soie noire ——— 2 p
× bas de fil gris ——— 4 p
Deux bas de fil blanc dont un petit trou au talon 2 p
+ Deux bas de laine blanche ——— 1 p
× bonet de coton il lui en manque un de la tête 4
× gilet de piqué blanc ——— 2
× gilet de piqué de couleur ——— 2
× gilet de soie noire ——— 1
× gilet à manche de espagnolette ——— 1
× Culotte de soie noire ——— 1
× Culotte de velour ——— 1
× pantalon de drap ——— 1
× pantalon de Nankin ——— 1
× habit de drap noir ——— 1
× habit de drap gris ——— 1
× redingotte de drap ——— 1
× ouatte de espagnolette ——— 1.

8

315

40

748

7590

7570

5040

25 = 70
50

25 = 70
110 7

250

25

2750

197 = 50
3 = 85

141 = 35

75 70
50

95 = 70
6

107 70

175

250

2675

1337 = 50
3 80

1341 = 90

2675
133 = 7 1/2
3 180

137 = 5

androt neveu

95 Varin

N.° 215.

COMMUNE DE PARIS.

SECTION d

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Expédition d'Acte de l'État civil.

EXTRAIT de la Loi du 3 Ventôse an 3.e, qui fixe le mode de constater l'État civil dans la Commune de Paris.

ART. XXV. « Les feuilles d'Expédition des » Actes de l'État civil porteront un double » Timbre.

ART. XXVI. » Les Extraits de ces Actes ne » pourront être délivrés que sur ces feuilles ».

COMMUNE DE PARIS. ÉTAT CIVIL.

D'UN Acte inscrit au Registre, Seconde minute, des Actes de NAISSANCE faits dans la ci-devant Paroisse Saint Eustache pendant l'année 1781 au fol. 79 dudit Registre déposé aux Archives du Département de la Seine, au desir de l'art. XVII dudit Décret, a été extrait ce qui suit :

L'AN mil sept cent quatre vingt un, le Seconde mars, est né, albert nicolas humbert auguste, fils de françois, androt. Le de Marguerite Guenault son Epouse, Les temoins humbert hurtard Le françoise joubert. /.

Extrait et collationné sur ledit Acte de naissance et délivré par moi soussigné, Gardien des Registres de l'État civil, et de ceux des ci-devant Paroisses de Paris, Hospices, &c., déposés aux Archives du Département de la Seine, dont la garde m'est confiée, pour lequel extrait il m'a été payé un franc, compris le timbre.

9 Nivose

A Paris, le 9 nivose *de l'an* 7e *de la République française.*

Cinquante Centimes /.

ARCHIVES DE L'ÉTAT CIVIL DE LA COMMUNE DE PARIS.

95bis

mort le 19 août 1804 pendant sa Composition de Mulligan à l'Eglise
Saint Jean de Latran actuellement à Rome, il a été retrouvé le 20 sur la
paroisse de St Laurent in Lucina, il a été célébré quelques jours
après un Service Solennel en Mulligan on en a exécuté une des
principales de la Composition — tous les Français Connus à
Rome y furent invités Mgr l'Evêque de Chalon assista
aussi Mgr Jouard auditeur de Rote y assistant —